



**TOURNOI NATIONAL B
de NEUVES-MAISONS
14 et 15 Juin 2025**

Homologation N°2162/2024-B



TABLEAUX			
Tableaux		Prix d'inscription	Début
A/ - de 11 ans mixte	samedi 14 juin 2025	5 €	11 h 00
B/ - de 15 ans mixte	samedi 14 juin 2025	5 €	12 h 00
C/ Licenciés 500 à 699 points	samedi 14 juin 2025	8 €	10 h 00
D/ Licenciés 500 à 899 points	samedi 14 juin 2025	8 €	11 h 00
E/ Licenciés 500 à 1199 points	samedi 14 juin 2025	8 €	13 h 00
F/ Licenciés 500 à 1499 points	samedi 14 juin 2025	8 €	12 h 00
G/ Licenciés 500 à 1799 points	samedi 14 juin 2025	8 €	10 h 00
H/ Licenciés 500 à 2399 points	samedi 14 juin 2025	10 €	13 h 00
I/ Doubles 3000 points maximum	samedi 14 juin 2025	2 x 5 €	14 h 00
J/ Licenciés 500 à 599 points	dimanche 15 juin 2025	8 €	11 h 00
K/ Licenciés 500 à 799 points	dimanche 15 juin 2025	8 €	13 h 00
L/ Licenciés 500 à 1099 points	dimanche 15 juin 2025	8 €	9 h 00
M/ Licenciés 500 à 1399 points	dimanche 15 juin 2025	8 €	14 h 00
N/ Licenciés 500 à 1699 points	dimanche 15 juin 2025	8 €	10 h 00
O/ Licenciés 500 à 2022 points	dimanche 15 juin 2025	8 €	11 h 00
P/ Licenciés Toutes Catégories mixte	dimanche 15 juin 2025	10 €	15 h 00
Q/ Dames Toutes Catégories	dimanche 15 juin 2025	8 €	15 h 00
R/ Doubles Toutes Catégories	dimanche 15 juin 2025	2 x 5 €	12 h 00

Article 1 : Le Tennis de Table de Neuves-Maisons organise les 14 et 15 Juin 2025 sur 25 tables, salle spécialisée de la M-V-A et salle des Sports André PLUMET, un tournoi national ouvert à tous les licenciés compétiteur et dirigeant suivant le tableau ci-dessus.

Article 2 : En plus du tableau Dames TC, les féminines pourront participer aux autres tableaux en fonction de leur nombre de points

Article 3 : Les poussins ne peuvent participer qu'aux tableaux A et B

Article 4 : **Chaque participant pourra s'inscrire dans 3 tableaux par jour, DOUBLE COMPRIS (3 simples ou 2 simples 1 double)**

Article 5 : Il n'est pas possible de s'inscrire à 2 tableaux commençant à la même heure

Article 6 : L'organisateur se réserve le droit de modifier ou de supprimer un tableau, faute de participants. (minimum 12 joueurs)

Afin de réduire le temps d'attente entre les matchs, tous les tableaux simples sont limités à 60 participants (inscription par ordre d'arrivée)

Article 7 : Règlement en ligne via le lien helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/neuves-maisons-tennis-de-table/evenements/tournoi-national-ttnm-2025>

Les engagements accompagnés du règlement (chèque à l'ordre du Tennis de Table de Neuves-Maisons)

sont à faire parvenir par écrit pour le **vendredi 13 Juin 2025 dernier délai à:**

TTNM - Maison de la Vie Associative, 1 rue de la Haute Borne- 54230 NEUVES-MAISONS.

La réception du paiement par chèque confirmera l'inscription.

Possibilité de s'inscrire également par Email: ttnm54230@gmail.com ou par téléphone au 06-36-13-53-33

Tous les règlements sur place seront majorés d'1€ par tableau.

Article 8 : Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe. Si les tableaux sont supérieurs à 48 joueurs, le juge arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un joueur par poule. En double, élimination directe dès le premier tour. Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points dans tous les tableaux, le tournoi se déroulera sans interruption et selon les règles de la F.F.T.T.

Article 9 : Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 13 Juin 2025 salle de réunion de la Maison de la Vie

Associative - rue de la haute borne - 54230 NEUVES-MAISONS;

Article 10 : L'arbitrage sera assuré par les participants. Le juge arbitre sera Madame Aurore DUSSART

assistée de juges arbitres du Tennis de Table de Neuves-Maisons, leurs décisions seront sans appel.

Article 11 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202

des Règlements administratifs sur votre 1ère partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre

si vous aviez participé et perdu cette partie.

En cas de forfait des participants, aucun remboursement ne pourra être exigé.

Article 12 : Le total des dotations s'élève à 3325€ et seront remises en espèces, (sauf lot pour Tableau A et B)

Elles récompenseront les vainqueurs, finalistes et 1/2 finalistes de chaque tableau

Article 13 : La tenue et un esprit sportif sont de rigueur.

Article 14 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pouvant se produire dans la

salle spécialisée et dans la salle des sports André PLUMET ainsi que d'accident, de perte ou vol sur les lieux de la compétition

Article 15 : Les classements pris en compte sont ceux parus au 1er janvier 2025

Article 16 : Les résultats seront transmis à la Fédération Française de tennis de table.

Article 17 : Le pointage des joueurs, obligatoire, se fera 30 minutes avant l'heure officielle de début des tableaux

Le forfait pour non présence à la table pourra être prononcé 10 min après le 1er appel du participant

Article 18 : L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, organisateurs et arbitres munis de

basket à semelles blanches ou non marquantes

Article 19 : Les balles 3 étoiles sont à fournir par les joueurs et seront **obligatoirement en plastique blanches.**

Article 20 : Une buvette très complète (casse-croûtes, barbecue, croque-monsieur, crêpes, gâteaux et boissons) sera à

disposition des joueurs et spectateurs. **Il est interdit de manger ou de boire dans les salles.**

Article 21 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le Comité du Tennis de Table de Neuves-Maisons

RÉCOMPENSES				
Tableaux	Points	Vainqueurs	Finalistes	1/2 finalistes
A	- de 11 ans mixte	lot + coupe	lot	lot
B	- de 15 ans mixte	lot + coupe	lot	lot
C	Licenciés 500 à 699 points	80€	50€	30€
D	Licenciés 500 à 899 points	80€	50€	30€
E	Licenciés 500 à 1199 points	80€	50€	30€
F	Licenciés 500 à 1499 points	80€	50€	30€
G	Licenciés 500 à 1799 points	80€	50€	30€
H	Licenciés 500 à 2399 points	110 €	80€	45€
I	Doubles 3000 points maximum	2 x 30 €	2 x 20 €	2 x 15 €
J	Licenciés 500 à 599 points	80€	50€	30€
K	Licenciés 500 à 799 points	80€	50€	30€
L	Licenciés 500 à 1099 points	80€	50€	30€
M	Licenciés 500 à 1399 points	80€	50€	30€
N	Licenciés 500 à 1699 points	80€	50€	30€
O	Licenciés 500 à 2022 points	100 €	65 €	40€
P	Licenciés Toutes Catégories mixte	150 €	90 €	50€
Q	Dames Toutes Catégories	100€	60€	40€
R	Doubles Toutes Catégories	2 x 30 €	2 x 20 €	2 x 15 €

l'équipementier du Tennis de
Table de Neuves-Maisons

DAUPHIN
Tennis de table dauphin.t.com

Avec le soutien du
Conseil Général de
Meurthe et Moselle

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL GÉNÉRAL

Avec le soutien du Conseil
Régional du Grand Est

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE


neuves
maisons
